**Accord de regroupement pour la demande de Certificats d’Economies d’Energie**

Pour le Mandant :

Nom et qualité de représentant :

Collectivité :

Adresse :

N° de SIREN :

Pour le Regroupeur :

Nom et qualité du représentant : Corolleur Antoine

 Président du SDEF

Collectivité : Syndicat Départemental d’Energie et d’Equipement du Finistère

Adresse 9 Allée Sully

 29000 QUIMPER

N° de SIREN : 252 901 145

Durée du Mandat :

Le présent accord vaut pour les travaux terminés entre le 31 Janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Objet du Mandat :

L’accord a pour objectif de demander au regroupeur de déposer, pour le compte du mandant, un dossier de certificats d’économies d’énergie auprès des services compétents.

Le regroupeur aura à charge la gestion technique, juridique et administrative de ces certificats d’économies d’énergie.

Le Mandant (Collectivité) Le Regroupeur (SDEF)

Fait à : Fait à :

Le : Le :

Nom : Nom : Le Président,

(Signature) (Signature) Antoine Corolleur